

10.3.

M. Cédric Dupraz (POP): Le combat des uns et le coup bas des autres

(26 janvier 2012)

"Quotidiennement, des réceptions, des cadeaux (voitures, vacances...), des dividendes ou des commissions sont offerts aux dirigeants d'entreprises grâce à la plus-value dégagée sur le dos des travailleurs et travailleuses de ce pays, qui se voient, pour leur part, de plus en plus fréquemment refuser leur augmentation de fin d'année. Cette spoliation d'une partie du revenu des salariés s'accompagne généralement d'une détérioration de leurs conditions de travail. C'est dans la lutte contre ce type d'injustices que réside le combat fondamental du POP.

Tentant de camoufler cette réalité, la presse libérale nous invite à son "combat", selon elle, en s'en prenant, une nouvelle fois, aux Services sociaux.

Ainsi, dans le dernier numéro de *Réalités neuchâteloises*, le Colvert, c'est-à-dire le représentant des cols blancs, s'attaquait d'une manière infamante non pas à un politicien – chose que nous aurions pu comprendre en raison des joutes politiques – mais à une travailleuse de notre commune. Sur la base de quelques factures de ventes de bois, le Colvert en conclut à l'incompétence et à la corruption de cette mère de famille sous-entendant même sa participation à une vente de stupéfiants!

Dans un souci de clarifier la situation et de réhabiliter le bien-fondé de l'Aide sociale, institution rendue malheureusement nécessaire par la dégradation des conditions de travail, nous vous soumettons trois questions :

1. Comme le laisse entendre le Colvert, à l'instar des responsables du Vis-à-Vis, de la patinoire, du Buffet de la gare et de l'administration communale des Ponts-de-Martel, la travailleuse locloise a-t-elle également été flouée par cet individu?
2. A combien s'élève le montant des factures soi-disant compromettantes?
3. Est-il envisageable d'augmenter les postes de travail des collaborateurs des Services sociaux afin d'améliorer le suivi des dossiers?"